



**Pour un plan d'urgence dans l'éducation,
pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail !**

[Lire la suite...](#)

[Appel intersyndical national](#)



Déclaration d'intention de grève [à télécharger ICI](#)
et à transmettre à votre IEN [avant lundi 20 septembre](#)
(minuit) depuis votre mail académique.

Toutes les modalités d'organisation de cette journée
de grève vous seront communiquées ultérieurement.

**Face aux multiples attaques, mobilisons-nous pour défendre nos
droits, notre statut et la satisfaction de nos revendications !**



**Non à la destruction de l'Ecole et des statuts,
ni à Marseille, ni ailleurs !
Grève jeudi 23 septembre !**

Alors que les personnels font face à une rentrée dans le plus grand chaos, où les postes manquent partout, avec des classes sans enseignant, un protocole conduisant à la fermeture de milliers de classes, des services débordés, des personnels confrontés à l'obligation vaccinale sanctionnés et suspendus, le ministre et le gouvernement entendent-ils la colère et ont-ils l'intention de répondre aux revendications d'annulation des fermetures et d'ouverture des postes nécessaires ? En aucune façon !

Pire, ils accélèrent la déréglementation et la remise en cause du Statut, notamment à travers les mesures du « Grenelle » du ministre Jean-Michel Blanquer.

C'est dans ce cadre que le président de la République a annoncé à Marseille une expérimentation sur 50 écoles où les directeurs pourraient « recruter l'équipe pédagogique » pour être sûrs que les « enseignants soient pleinement motivés ». Dans ces écoles, les rythmes scolaires et l'organisation générale pourraient être adaptés en lien avec les acteurs extrascolaires. Il a également annoncé le développement de « micro-collèges » et de « micro-lycées » expérimentaux. Ce dispositif est appelé à se généraliser partout !

Le ministre Blanquer a réuni les fédérations syndicales dans l'objectif de « *désamorcer les inquiétudes* » en promouvant ce dispositif qui était selon lui « *une opportunité* », qui allait « *renforcer l'esprit d'équipe* » et qui permettrait « *d'avancer ensemble avec le périscolaire et l'extrascolaire* ».

Force est de constater que, bien loin de rassurer, les propos du ministre n'ont fait que confirmer que le dispositif d'Emmanuel Macron constituait une attaque sans précédent contre l'Ecole Publique.

La FNEC FP-FO a indiqué au ministre son total accord avec la position des Unions Départementales FO, CGT, avec la FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL et FIDL des Bouches-du-Rhône : « *Plus que jamais nous dénonçons sa politique éducative, de suppressions de postes et de casse de l'Ecole publique, laïque et républicaine et des statuts et exigeons l'ABANDON immédiat de son projet d'expérimentation de la gestion des écoles et de l'enseignement pour 50 écoles marseillaises. Nous refusons que des contreparties soient imposées aux personnels pour la rénovation des écoles de Marseille. Le statut des enseignants doit être respecté* »

La FNEC FP-FO n'a pas répondu aux multiples demandes formulées par le ministre lors de cette réunion qui en a appelé « *au dialogue social* », et à se comporter de façon « *constructive* » pour mettre en place l'expérimentation. Elle n'attend ni précision, ni poursuite des discussions sur un projet dont elle demande le retrait pur et simple.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à la grève jeudi 23 septembre :

- Pour l'arrêt des suppressions et la création des postes nécessaires ;
- pour l'augmentation générale des salaires ;
- contre toutes les attaques statutaires, notamment celles issues des mesures du « Grenelle » ;
- pour le retrait immédiat du projet d'expérimentation Macron.

La FNEC FP-FO appelle les collègues à se réunir afin d'établir les cahiers de revendications et discuter des moyens les plus efficaces pour mettre un coup d'arrêt à ces attaques sans précédent qui sont portées contre l'Ecole Publique et le statut des personnels.

à Montreuil, le 15 septembre 2021



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Carte de rentrée 2021

>>ICI<<

**Ne payez que les mois restants
(septembre à décembre) !**

Etre syndiqué au SNUDI FO, dans un contexte où les libertés individuelles sont toutes remises en cause, c'est aussi renforcer et développer notre outil de défense individuelle et collective que représente le syndicat au niveau départemental comme national.

Organisons-nous ensemble pour résister, revendiquer et reconquérir nos droits essentiels (droit du travail, retraites, défense et maintien des services publics de l'éducation prioritaire, de la liberté pédagogique...)

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

